



Secteur de recrutement de La Couronne
Circonscription d'Angoulême Sud

Conseil Écoles Collège - Commission EPS

Personnes présentes :

Cécile Chesson – EE M. Pagnol Rouillet – ce.0160373U@ac-poitiers.fr ;
 Kathy Martin – EE Alfred de Vigny Nersac – ce.0160235U@ac-poitiers.fr ;
 Michèle Schirrmann – EE Y. Duteil Voeuil – ce.0160370R@ac-poitiers.fr ;
 Laëtitia De Merleer – EE M. Curie La Couronne – ce.0160377Y@ac-poitiers.fr ;
 Sophie Walker – EM Le Parc La Couronne – ce.0160378Z@ac-poitiers.fr ;
 Agnès JIMENEZ – Collège Badinter La Couronne PLC EPS – agnes.jimenez@ac-poitiers.fr ;
 Nelly BOISSEAU – CPC EPS Angoulême Sud – nelly.boisseau@ac-poitiers.fr

La commission EPS s'est réunie pour la première fois ce jeudi 17 mai 2018 au collège de La Couronne. Nelly Boisseau, conseillère pédagogique EPS de la circonscription, précise quelques éléments sur cette commission :

- **Son origine** : Un travail collaboratif entre acteurs de l'EPS des premier et second degrés a permis d'élaborer un « cadre académique pour la mise en œuvre d'un projet pédagogique EPS de cycle 3 sur chaque territoire et circonscription de l'académie ». L'Inspection pédagogique encourage les équipes, dans le cadre des conseils écoles/collège, à amplifier la collaboration entre enseignants pour faciliter la continuité des apprentissages en EPS de l'école au collège.
Par ailleurs, le réseau ECLORE du Lisa a été sollicité l'an dernier pour une action de formation en EPS. Une journée de stage a ainsi pu être proposée aux enseignants du secteur pour travailler sur les parcours des élèves en éducation physique et sportive. Le 5 mars 2018, à Montmoreau, les 4 secteurs de collège du réseau étaient représentés par des enseignants du premier et du second degré. Des perspectives de travail à déployer au sein des conseils école-collège ont pu être dégagées.
- **Son enjeu** : Si des objectifs sont définis et cadrés tant au niveau national que sur le plan académique, la démarche d'opérationnalisation du projet pédagogique EPS reste à créer, inventer par les acteurs de terrains eux-mêmes. L'enjeu est de mettre en œuvre concrètement ce projet afin de construire un parcours de formation continu et progressif en évitant les ruptures et de le rendre explicite pour les élèves.
- **Ses perspectives** : suite à la présentation du cadrage académique et à partir d'une analyse des pratiques en EPS dans les écoles et au collèges, des programmations de cycle 2 et de cycle 3 vont être élaborées. La problématique de l'évaluation en EPS interroge les professeurs des écoles et pourra faire l'objet d'un travail spécifique en lien avec la construction de progressions par activité physique sportive et artistique (APSA).

Présentation du cadrage académique EPS :

Dans les programmes, 108h sont consacrées à l'EPS en CM1 puis CM2 et 144h en 6^{ème}. Parmi ces 108h, 30h à 40h d'enseignement seront définies et programmées en commun sur l'ensemble du secteur de collège. Il ne s'agit donc pas de concevoir des programmations communes pour l'ensemble des pratiques en EPS (les 68h restantes resteront au choix des écoles pour compléter librement leur programmation).

Un cahier des charges académique a été défini pour la partie commune de la programmation. Il est recommandé AU MOINS :

- 3 champs d'apprentissage par an,
- 2 fois chacun des champs apprentissage pendant le cycle de trois ans,
- 2 APSA différentes par champs d'apprentissage sur le cycle,
- 10h de pratiques effectives par activité,
- 1 rencontre de sport scolaire USEP/UNSS par secteur pour les élèves de CM1-CM2-6^{ème} dans le cadre du plan académique du sport scolaire,
- 1 fil rouge, c'est-à-dire 1 APSA ou un champ d'apprentissage décliné chaque année du cycle 3 en fonction des pratiques à valoriser sur un territoire (dans l'exemple du tableau ci-dessous, le RB est enseigné chaque année du cycle 3 et une rencontre sportive USEP-UNSS RB vient finaliser les unités d'apprentissage et renforcer le sens donné à l'activité par les élèves).

Cette programmation est fixée sur plusieurs années pour répondre à l'exigence d'un parcours équilibré de chaque élève.

Secteur de La Couronne :

Après un état des lieux des pratiques en EPS dans les différentes classes, une programmation a été définie pour le cycle 2 et le cycle 3 : cf ANNEXE 1

En ce qui concerne le premier degré, les écoles fonctionnent depuis plusieurs années en USEP : il existe donc déjà sur le secteur des parties communes aux différentes écoles dans les programmations.

L'activité fil rouge du cycle 2 (jeux d'orientation) a été retenue suite à divers constats :

- Un manque de pratiques dans le champs d'apprentissage « adapter ses déplacements à des environnements variés » (de manière générale) : les contraintes matérielles rendent parfois impossibles certaines activités (vélos, rollers, accès à la piscine, ...)
- Le repérage dans l'espace est un apprentissage important du cycle 2 et systématiquement travaillé qui ne contraindra donc pas les collègues
- L'orientation n'est pas retenue dans la programmation commune du cycle 3 : la mettre en fil rouge sur le cycle 2 permettrait de s'assurer que tous les élèves du secteur ont rencontré une autre APSA que la natation pour ce champ d'apprentissage au cours de leur scolarité.

L'association sportive du collège sera associée à une rencontre USEP dans l'année. Pour le cycle 2, il est évoqué la possibilité pour les collégiens d'organiser la rencontre « jeux athlétiques ». Pour le cycle 3, une rencontre CM1, CM2, 6^{ième} autour de parcours athlétiques (fil rouge du cycle) pourra être organisée.

Perspectives 2018/2019 :

- Des progressions sur les activités « fil rouge » retenues seront élaborées pour définir des attendus cohérents et évolutifs sur l'ensemble du cycle et les modalités d'évaluation seront harmonisées ;
- L'objectif serait d'aboutir à des progressions pour chaque activité commune du secteur.
- Une focale sur l'enseignement du savoir nager sera faite fin d'année scolaire 2018/2019.
- Un référent EPS pour le premier degré sur le secteur sera défini en début d'année scolaire.

ANNEXE 1

Les cases fusionnées signifient que l'activité sera proposée au cours de ces deux ans.

programmation de l'EPS en cycle 2 – Secteur : La Couronne											
	Champ 1 (10h/activité)		Champ 2 (10h/activité)		Champ 3 (10h/activité)		Champ 4 (10h/activité)		Rencontre USEP-UNSS	Total des heures concernant la partie commune de la programmation	Total des heures au choix des écoles ou du collège permettant de compléter librement cette programmation
CP	Parcours motricité		Natation Ou Vélo	Orientation	Danse		Jeux traditionnels		Parcours athlétiques : les élèves de 6ième organisent des jeux de course et de lancer??	30h + 10h fil rouge par an	68h
CE1		Jeux de course et de lancer		Orientation				Jeux d'opposition			
CE2		Jeux de course et de lancer		Orientation	Gym						

programmation 1 ^{er} -2 ^{eme} degrés de l'EPS en cycle 3 – Secteur : La Couronne											
	Champ 1 (10h/activité)		Champ 2 (10h/activité)		Champ 3 (10h/activité)		Champ 4 (10h/activité)		Rencontre USEP-UNSS	Total des heures concernant la partie commune de la programmation	Total des heures au choix des écoles ou du collège permettant de compléter librement cette programmation
CM1	Parcours athlétiques	Course longue	Natation ASSN		danse		Sport collectif		Athlétisme	30h + 10h fil rouge par an	68h pour les CM1 et pour les CM2 104h pour les 6 ^{ème}
CM2		Course longue									
6 ^{ème}	Parcours athlétiques	Course longue	Natation ASSN		Cirque	Gym	Rugby et tennis de table	lutte			